

outz Commune de Corbouy chargé de constater de l'état
 Civil des citoyens est Compagnon, en maison commune, Claude
 Jourou Cultivateur de Montaillou apôtre de Scury Conge
 Henry cultivateur de la Commune de Feyssel aîné de quarante
 ans, et citoyen de Feyssel aîné de trente quatre ans
 Jourou. Il a déclaré que Mathurine Bollion son épouse en légitime
 Mariage est accouchée le matin après huit heures de l'an 1797
 auquel il a donné le prénom de Scury : après cette déclar-
 ation qu'il Scury compose et déclare devant moi, m'ont certifiée
 véritable et de la représentation qui m'a été faite de
 l'enfant dénommée j'ai signé le présent acte qu'il déclar-
 vant et les témoins n'ont signé illégalement : fait à
 Corbouy en maison commune le jour et an 1797

J. Giguet
 Jourou
 Noël
 aujourd'hui écouté plusieurs témoins de la République française
 par devant moi j'ose signe et adjoint Municipal de la Commune
 de Corbouy chargé de constater de l'état Civil des citoyens
 est Compagnon en maison commune, Jacques Noël cultivateur
 de Fillans apôtre d'Antoine Fortoret aîné de cinquante ans
 et Louise Fortoret sa fille âgée de vingt ans tous deux
 cultivateurs de dit village m'a déclaré qu'il Jacqueline
 fortoret son épouse en légitime mariage est accouchée
 ce jour d'un enfant à laquelle il a donné le prénom
 de Louise, après cette déclaration qu'Antoine et Louise
 fortoret m'ont certifiée véritable et de la représentation
 qui m'a été faite de l'enfant dénommée j'ai signé
 le présent acte qu'il déclarant et les témoins n'ont
 signé illégalement en quoi fait à Corbouy en maison
 commune le jour et an 1797

Transcription de l'acte de naissance de Louise Roset

Commune de Corbonod, Département de l'Ain.

Acte de naissance en date du trente pluviôse an V.

Aujourd'hui, **trente pluviôse an cinq** de la République française, par-devant moi, Joseph Giguet, adjoint municipal de la Commune de Corbonod, chargé de constater de l'état-civil des citoyens, est comparu en la maison commune **Jacques Roset**, cultivateur de Sillans [hameau de Corbonod], assisté d'Antoine Fertoret, âgé de cinquante ans et de Louise Fertoret, sa fille, âgée de vingt-un ans, tous deux cultivateurs audit Sillans, et a déclaré que **Jacqueline Fertoret, son épouse** en légitime mariage, **est accouchée ce jour d'une fille** à laquelle il a donné le prénom de **Louise**, après cette déclaration qu'Antoine et Louise Fertoret m'ont certifiée véritable et de la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé le présent acte que le déclarant et les témoins n'ont signé, illettrés enquis.

Fait à Corbonod en la maison commune, les jour, mois et an ci-dessus.

Signé : J. Giguet